# LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS EST RÉSERVÉE AUX PARTICULIERS.

# Seuls certains déchets sont acceptés :

- Mobilier (canapés, armoires, chaises...)
- Revêtement de sol (moquette, tapis...)
- Gros cartons pliés

- Literie (matelas, sommiers...)
- Ferrailles
- Planches en bois

Pour tous les autres déchets (électroménager, déchets électriques et électroniques, déchets de travaux, déchets toxiques, déchets végétaux...), les déchèteries d'Est Ensemble sont à votre disposition.

### **Déchèteries**

 Déchèterie de Bondy 85, avenue du 14 juillet

Horaires d'ouverture

Du lundi au samedi : 9h30 - 12h et 14h - 18h

Le dimanche : 9h30 - 12h30

• Déchèterie de Montreuil 127, rue Pierre de Montreuil

Horaires d'ouverture

Du lundi au vendredi : 12h30-19h

Le samedi: 10h - 19h

Les dimanches et jours fériés

9h-13h

 Déchèterie de Romainville 62. rue Anatole France

Horaires d'ouverture

Les dimanches et jours fériés 8h - 16h45

Horaires d'hiver (1er octobre - 31 avril) Du lundi au samedi: 8h - 19h45

Horaires d'été (2 mai - 30 septembre) Du lundi au samedi : 8h - 20h45

Conception graphique: Obea Comm

## Déchèterie mobile

• Déchèterie mobile de Bagnolet **Place Salvador Allende** (accès par la rue Marceau)

Le 3ème samedi du mois: 9h - 13h

Sauf en août



### **Attention:**

Les dépôts sauvages de déchets sur la voie publique sont une infraction passible d'une amende pouvant aller iusqu'à 3 000€.

de domicile de moins de 3 mois et d'une pièce d'identité. Ces déchèteries sont toutes fermées le 1er mai.

Présentez-vous à ces déchèteries munis d'un justificatif

# Pour toute information est-ensemble.fr

# Infos déchets N° Vert 0 805 055 055

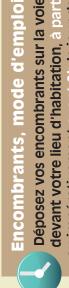
Du lundi au jeudi de 8h30 à 18h30 Le vendredi de 8h30 à 17h. Hors jours fériés



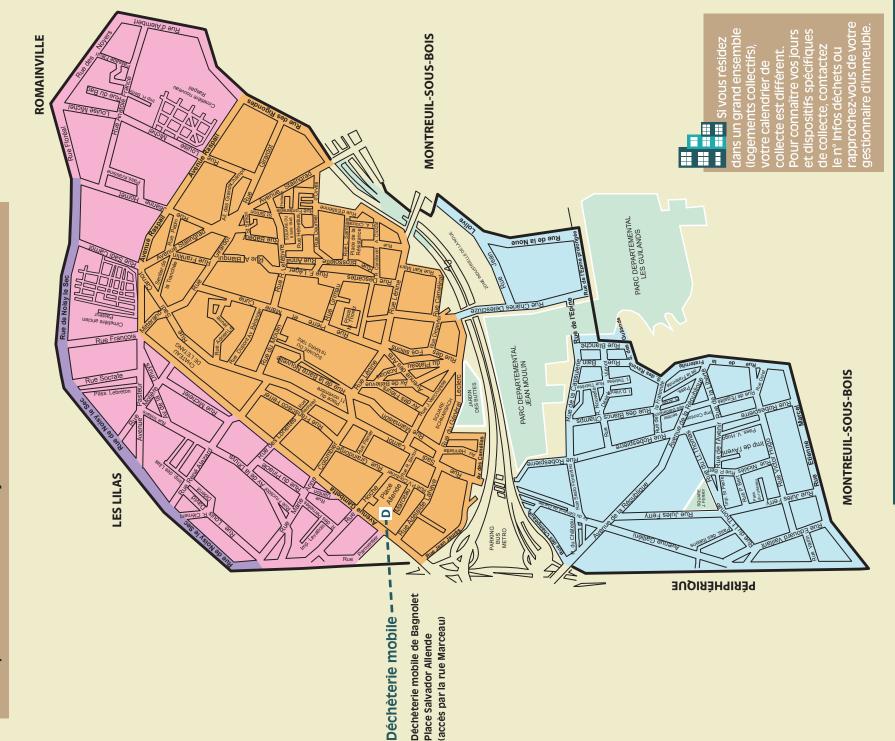
# COLLECTE **DES ENCOMBRANTS**

# **BAGNOLET**





r de 20h la veille de la collecte ou impérativement avant on le jour de la collecte. Déposez vos encombrants sur la voie publique, devant votre lieu d'habitation, à parti





# Jours de collecte selon votre secteur

Secteur 1: 1er et 3e lundis du mois

Secteur 2: 1er et 3e mercredis du mois

Secteur 3: 1er et 3e vendredis du mois Secteur 4: tous les lundis du mois

Pas de collecte le 1er mai